

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-794099

1794099

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 511

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KABBAJ Habiba

Date de naissance :

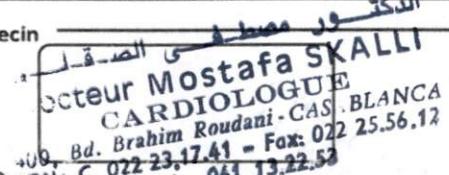
Adresse :

Tél. : 0661467059

Total des frais engagés : 2770,80 Dh

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27 SEP. 2012

Nom et prénom du malade : Dr Benjelloun Tounsi Hekim

Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

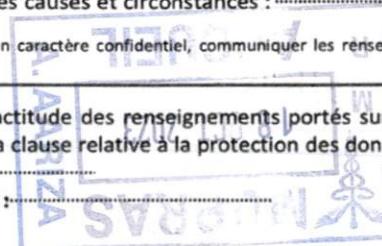
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/01/2023	B3 EDF	200		INP :  Mostafa SKALLA - Dr. Brahim Roudani - CAS 022 17 41 - Feb 022 23 18 22 53

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27-01-23	679.80

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27-01-23	INP : 021 1300 13	1600

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	13/10/23	8	600			800.00

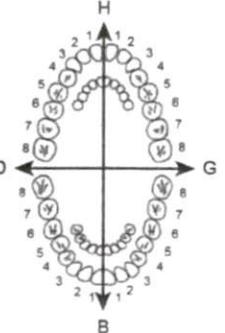
VOLET ADHERENT

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

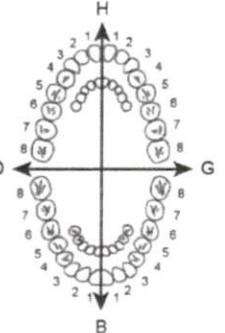
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		Coefficient des Travaux
H	25533412 00000000	21433552 00000000
D	00000000 35533411	00000000 11433553
B		MONTANTS DES SOINS
G		DATE DU DEVIS
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Mostafa SKALLI**  
**CARDIOLOGUE**

400, Boulevard Brahim Roudani

CASABLANCA

Tél.: 05.22.23.17.41

N° 511

Date..... 27 SEP. 2023

La somme totale TTC..... *130000*

Dont T.V.A à 12%.

de la part de M. *Benjelloun Tomasi*

pour *Consultation - ECG - Echo*

Mode de règlement *chèque*

**Docteur Mostafa SKALLI**  
**CARDIOLOGUE**

400, Bd. Brahim Roudani - CAS BLANC

Tél: C. 022 23.17.41 - Fax: 022 25.56.1  
GSM: 061 13.22.53

Signature

الدكتور مصطفى الصقلي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين  
الفحص الآلي للقلب والعروق

أستاذ سابق بكلية الطب

والمعهد الصحي الجامعي ابن رشد  
بالدار البيضاء

LOT : 230031  
EXP : 02/2026  
PPV : 134,30DH

LOT : 230031  
EXP : 02/2026  
PPV : 134,30DH

LOT : 230031  
EXP : 02/2026  
PPV : 134,30DH

de CASABLANCA

27 SEP. 2023

Casablanca, le ..... الدار البيضاء، في.....

Dr Mostafa SKALLI  
134,30 x 3

1) Co Icard 100 x 3

2) 39,90 x 3

3) Brifol 100 x 3

119,10 x 3

2) Anef 100 x 3

670,80

دكتور مصطفى الصقلي  
دكتور Mostafa SKALLI  
Bd. BRAHIM ROUDANI - CASABLANCA  
Tél. C. 022 23 17 41 - Fax: 02 25 56 12  
GSM: 061 13 22 53



LOT 230424  
EXP 03/2026  
PPV 49.40DH

LOT 230424  
EXP 03/2026  
PPV 49.40DH

LOT 230424  
EXP 03/2026  
PPV 49.40DH

Suivre le même  
usqu'à prochaine rendez-vous

05 22 23 17 41 - شارع إبراهيم الروదاني (إقامة الرودانی) - الدار البيضاء - الهاتف ع : 400

400, Bd Brahim Roudani (Résidence Roudani) - Casablanca

E-mail : mostafaskalli@gmail.com - Tél. C : 05 22 23 17 41 - GSM : 06 6113 22 53 - المحمول :



Docteur Mostafa Skalli

**Spécialiste des Maladies  
du Coeur et des vaisseaux  
ECHOGRAPHIE – DOPPLER  
EPREUVES D'EFFORT – HOLTER**

**Ancien Enseignant  
à la Faculté de Médecine  
de CASABLANCA**

الدار البيضاء، في ..... ٢٧ شتنبر ٢٠٢٣  
Casablanca, le ..... 27 SEPT. 2023

27 SEP. 2023

**Nom et Prénom :**

The Beaumont Train Home

## **Examen du sang**

- Crétinémie
  - Urée sanguine
  - Acide Urique
  - Glycémie à jeun
  - Cholestérol total, HDL, LD<sup>L</sup><sub>D</sub>
  - Triglycérides
  - SGOT - SGPT - Y.G.T.
  - Marqueurs hépatites B et C
  - VS, NFS avec plaquettes
  - CPK
  - CPKmb
  - Dosage de la vitamine D
  - Ferritinémie

**Laboratoire d'analyses  
LMDédiacal du Phare**  
Av Dr Med Sijemassi,  
Rés Lalla Khaddouj, Casablanca  
Tel: 0522 203236 Fax: 0522 203

- ASLO
  - Fibrinemie
  - Taux de Prothrombine + INR
  - Lonogramme sanguin
  - P.S.A.
  - T3       T4       TSHus
  - Hb Glycosylée
  - Troponine
  - C.R.P
  - Electroprophotèse des protides
  - Protidemie
  - D-Dimers
  - BNP

## **Examen des urines**

- Recherche de l'Albumine
  - Microalbuminurie de 24 heures
  - Cyto. Bac. Des urines
  - Lonogramme Urinaire

**D-Dimers**  
**BNP**

Dr. Mostafa SKALLI  
Bd. CARDIOLOGUE  
Bd. Brahim Roudani - CAS BLA  
022 23.1741 - Fax: 022 13.22.53  
GSM: 061 13.22.53

400، شارع إبراهيم الريفي (إقامة الرودانى) - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 17 41

400, Bd Brahim Roudani (Résidence Roudani) – Casablanca

المحمول : 05 22 23 17 41 - GSM : 06 6113 22 53 E-mail : mostafaskalli@gmail.com - Tél.

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca  
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040  
I.F. : 40530035  
CNSS : 7700447  
ICE : 001649183000006  
INPE : 093060473

N° 511

Casablanca le 13 octobre 2023

Mme KABBAJ HAKIMA

FACTURE N°	3485	
Analyses :		
Profil lipidique 3 -----	B	150
Vitamine D = 25 OH D2+D3 -----	B	450
Total : B 600		
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER	800,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cents Dirhams

Laboratoire d'analyses  
médicales du Phare  
Av. Dr Med Sijelmassi,  
Rés. Lalla Khaddouj, Casablanca  
Tél : 0522 203236 Fax : 0522 203286

№ 5111

✓

## **Echo-Doppler couleur cardiaque**

Date : 27/09/2023

Nom et prénom du patient : MME BENJELLOUN TOUIMI HAKIMA

AGE : 69 ANS

### Informations cliniques :

HTA

### ANALYSE : ECHOGRAPHIE

Aorte : 3 SIGMOIDES DE STRUCTURE ET DE CINETIQUE  
NORMALES

Mitrale : VM ET ASV SOUPLES  
CINETIQUE NORMALE

Tricuspidie : Texture et cinétique normales.

Pulmonaire : Texture et cinétique normales.

Ventricule gauche : Dimensions normales.  
Bonne contractilité globale et segmentaire.  
**FE =58 % FR=38 %**

Ventricule droit : Dimensions normales  
Bonne contractilité globale et segmentaire.

Septum IV : Epaisseur normale.  
Bonne contractilité globale et segmentaire.

Péricarde : Fin, pas d'épenchement.

### Examen Doppler couleur :

IM+IT+IA MINIMES GRADE 1 +PAP SYST=12 MMHG  
Bonnes fonctions systolique et diastolique VG et VD.  
Débit cardiaque = 5.7 Litres/minute.  
PR VG NORMALES

### CONCLUSION

### **CŒUR DE CONFIGURATION ANATOMIQUE ET DE CINETIQUE NORMALES**

دكتور مصطفى العبدالله  
Dr Mostafa SKALLI  
CARDIOLOGUE  
01 Bd. Brahim Roudani - CAS BLANCA  
Tunis - C. 022 23.17.41 - Fax: 022 25.56.12  
TSM: 061 13.22.53

N° 5111

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALES DU PHARE

مختبر التحاليل  
الطبية المنار

### Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biologiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI  
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris-Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker-Paris

Prélèvement effectué le : 13/10/23

Edition du : 13/10/23

Dr MOSTAFA SKALLI

Mme KABBAJ HAKIMA

Né (e) le : 22/12/1954

Référence : 23J196

## Biochimie

### EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE

			Normales
Triglycérides-----	: 1,53 *	g/l	< 1,5
(GPO / POD , BS240 Pro, Mindray)	Soit :	1,75 mmol/l	
Aspect du serum -----	Limpide		
Cholestérol total -----	: 2,51 *	g/l	< 2
(CHOD / POD, BS240 Pro, Mindray)	Soit :	6,47 mmol/l	
Cholestérol HDL -----	: 0,51	g/l	> 0,5
(directe, enzymatique, Cobas c111, Roche)	Soit :	1,31 mmol/l	
Cholestérol LDL -----	: 1,69	g/l	
(Formule de Friedwald)	Soit :	4,36 mmol/l	

Résultat du C-LDL ininterprétable pour des triglycérides > 4mmol/l.

Les valeurs souhaitables sont indiquées pour les patients sans facteur de risque.

Autrement, la LDLémie est à interpréter en fonction du nombre de facteurs de risque CV associés:  
(âge, tabac, HTA, antécédents familiaux de maladie coronaire, diabète de type 2, C-HDL<0,40 g/l)

Nombre de facteurs de risque : 0 1 2 3 et + haut risque CV

Valeur souhaitable LDLémie (g/l): <2,2 <1,9 <1,6 <1,3 <1,0

(Afssaps , 2005)

## Vitamines

Vitamine D (25OH D2+D3) -----	: 25,10	ng/ml
(ELFA, Vidas, Biomérieux)	Soit :	63 nmol/l
Carence vitaminique : <10 ng/ml		
Valeurs souhaitables : entre 30 à 60 ng/ml		

LABORATOIRE DU PHARE  
Dr. Kaoutar MOUMILE  
Biologie Médicale  
Av. M Sijelmassi, Casablanca  
Tél. 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 36  
*[Signature]*